

CONFERENCE DE CLOTURE DU PROFESSEUR Antonio CASSESE

La justice pénale internationale

Antonio Cassese est le premier juriste à bénéficier de la Chaire Blaise Pascal. Ces chaires ont été créées par l'Etat et la Région d'Ile-de-France dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région. Elles permettent à des scientifiques étrangers de très haut niveau de poursuivre leurs travaux dans un centre de recherche de Paris-Ile-de-France. Leur gestion est confiée à la Fondation de l'Ecole Normale Supérieure. Les Chaires Blaise Pascal ont acquis une grande renommée aussi bien à l'étranger qu'au sein de la communauté scientifique francilienne et leur attribution constitue un événement majeur de la vie scientifique de la Région.

Professeur de droit international à l'Université de Florence et ancien Président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Antonio Cassese a pu poursuivre ses travaux de recherches sur « L'élaboration d'un droit pénal commun en matière de crimes internationaux. *Corpus Iuris Internationali* ». Sa conférence de clôture sur « La justice pénale internationale » illustre les deux axes principaux de ses recherches.

La justice pénale internationale, apparue pour la première fois avec les tribunaux *ad hoc* (à Nuremberg et Tokyo, puis à La Haye et Arusha), est consacrée désormais à titre permanent par le statut de la future Cour pénale internationale créée par la convention de Rome du 18 juillet 1998 (signée au 19 juillet 2001 par 139 Etats et ratifiée par 37 d'entre eux). Cette convention met en place des institutions à caractère supranational et exprime un interdit à vocation universelle, ce qui pose tout à la fois au plan politique le problème de la souveraineté des Etats et au plan axiologique celui de l'émergence de valeurs communes de l'humanité.

LOGO DE LA CHAIRE BLAISE PASCAL

LOGO DE L'UMR

Conférence de clôture Du Professeur Antonio CASSESE Titulaire de la Chaire internationale de recherche Blaise Pascal

LA JUSTICE PENALE INTERNATIONALE

Sous la Présidence de

Monsieur Jean Pierre Duport

Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris

Et de

Monsieur Jean Paul Huchon

Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

Monsieur Hubert Curien

*Président de l'Académie des Sciences
Président de la Fondation de l'Ecole Normale Supérieure*

Madame Mireille Delmas-Marty

*Professeur à l'Université de Paris 1
Membre de l'Institut universitaire de France*

Le lundi 15 octobre 2001 de 14h30 à 18h00
Sorbonne – Amphithéâtre Louis Liard
17 rue de la Sorbonne – Paris 5^{ème}

Renseignements :

Valentine BUCK
Tél : 01 40 43 10 40
Port : 06 88 79 00 17
v-buck@infonie.fr

Inscriptions :

Nicole TORCHET
9 rue malher, 75004 Paris
Tél / Fax : 01 44 78 33 10
Nicole.Torchet@univ-paris1.fr

**JUSTICE PENALE INTERNATIONALE ET
SOVERAINETE DES ETATS**

De 14h 30 à 16 h

Débat animé par Antonio CASSESE,

avec la participation de

Philippe KIRSCH, *Ambassadeur du Canada en Suède, ancien Président de la Commission plénière de la Conférence diplomatique de Rome sur la Cour pénale internationale*

Robert BADINTER, *Sénateur, ancien Garde des sceaux, ancien Président du Conseil constitutionnel*

Tzvetan TODOROV, *Directeur de recherches à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Centre de recherches sur les arts et le langage, unité associée au CNRS*

**JUSTICE PENALE INTERNATIONALE ET VALEURS
COMMUNES DE L'HUMANITE**

De 16h 30 à 18 h

Débat animé par Mireille DELMAS-MARTY,

avec la participation de

Claude JORDA, *Président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie*

Jean-Pierre CHANGEUX, *Ancien Président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, Professeur au Collège de France en communications cellulaires*

Anne FAGOT-LARGEAULT, *Professeur au Collège de France en philosophie des sciences biologiques et médicales*

